

Principes de base

Pour nous contacter
Pour s'impliquer...

Qu'est-ce que
L'ASSÉ?

Pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire;

Pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux;

Pour un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance;

Pour la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion;

Pour une solidarité syndicale avec toute lutte internationale progressiste visant le mieux-être de la société;

Contre toute forme de mondialisation qui entérine la prédominance du profit sur le bien-être de la population.

Les principes de base de l'ASSÉ reposent sur les fondements du syndicalisme étudiant établis dans l'article 1 de la Charte de Grenoble, en 1946. Celui-ci stipule que l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel et l'étudiante, une jeune travailleuse intellectuelle. C'est donc en vertu de ce constat que la population étudiante se doit de se regrouper sur des bases syndicales.

2065, rue Parthenais,
local 383
Montréal, (Québec)
H2K 3T1
514-390-0110

www.asse-solidarite.qc.ca
executif@asse-solidarite.qc.ca

photographies: BadAcid
<http://eris.ath.cx/badacid>

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation qui regroupe plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Ayant pour principes la justice sociale, le syndicalisme de combat et la démocratie directe, l'ASSÉ milite ardemment pour une société juste et une véritable solidarité sociale. Ainsi, nous combattons la dérive actuelle de la société où les intérêts économiques l'emportent le plus souvent sur l'intérêt général.



Notre éducation en danger

L'éducation est le pilier d'une société démocratique. Elle fut, dès la Révolution tranquille, l'objet de réformes qui devaient en démocratiser l'accès. Toutefois, si d'importants acquis ont été remportés, rien n'est plus désormais assuré. Le néolibéralisme fait de plus en plus consensus chez l'élite politique et rompt le pacte social de l'époque précédente.

Emboitant le pas aux États-Unis et à l'Angleterre, le Canada et le Québec ont entrepris, dans les années 1990, une série de coupures draconiennes dans les services sociaux destinée à réduire la taille de l'État. La conséquence est aujourd'hui partout la même : effondrement progressif des systèmes d'éducation publique.

Ainsi, au Québec, les réformes en ce sens se sont multipliées. Le dégel des frais de scolarité en 1996, la hausse du plafond d'endettement étudiant en 2005, de nouveau, en 2007, le dégel des frais de scolarité et l'explosion des frais afférents sont autant de conséquences de ce processus. Et, alors que la facture étudiante va en s'étirant, les budgets des établissements d'enseignement postsecondaire stagnent, entraînant une importante diminution de la qualité des services.

Cette conjoncture n'est pas un hasard, mais participe au contraire de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial dans lequel l'éducation occupe une place toute particulière. Elle est en fait directement visée par l'Accord de libre-échange nord-américain

(ALENA) et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), respectivement signés en 1994 et en 1995 par le Canada. L'éducation y est considérée comme une sorte de « capital humain » se monnayant sur le marché de l'« économie du savoir ». Comment alors ne pas interpréter l'explosion des frais de scolarité comme autant d'efforts de marchandisation de l'éducation?

Une association progressiste

L'ASSÉ est issue de ce contexte. Fondée en 2001, dans la foulée du Sommet des Amériques, qui devait mener à la signature d'un traité de la même espèce (ZLÉA), notre association s'inscrit dans les luttes qui jalonnent l'histoire de la mondialisation. Nous contestons l'hégémonie de l'ordre économique mondial qui se met progressivement en place, cet ordre qui veut réduire toutes les dimensions de la vie humaine, dont l'éducation, aux seuls rapports marchands, refoulant aux marges du système les plus pauvres.

Par opposition, nous croyons à l'entière prise en charge par la société des frais de l'éducation de manière, d'une part, à assurer l'accès universel, sans discrimination à l'égard du revenu, de tous les citoyens et toutes les citoyennes et, d'autre part, à préserver l'intégrité du système d'éducation vis-à-vis des puissances sociales qui pourraient en corrompre la nature. Les revenus nécessaires à cette fin doivent, pour leur part, être puisés à même une fiscalité juste et équitable. Notre projet est donc indissociable d'une véritable justice sociale.

Nos méthodes d'organisation

Ne laissons pas l'impuissance se répandre et démontrons que, collectivement, nous pouvons nous faire maîtres de notre destinée. Ce sont des mouvements sociaux combatifs qui ont été au cœur de l'instauration du système de solidarité sociale québécois. C'est également en nous mobilisant que nous défendrons les acquis de notre société. Rappelons-nous seulement comment le mouvement étudiant faisait reculer le gouvernement en 1996 et en 2005 suite à des grèves générales qui font désormais partie de notre histoire collective.

Aussi, l'ASSÉ croit en une pratique syndicale véritablement démocratique. C'est en dégageant une volonté commune par la discussion politique puis en agissant que nous regagnerons une emprise sur notre avenir. Il nous faut investir nos associations étudiantes de manière à participer au devenir de la société. Il existe un lieu central dans la vie étudiante destiné à cet usage : l'assemblée générale.

Ainsi, l'ASSÉ incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du syndicalisme un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social. À l'heure du néolibéralisme et de la globalisation, où les droits sociaux sont systématiquement bafoués, il importe plus que jamais d'assumer cet héritage qui a su nous servir.

